

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, née le 25 octobre 1920 à Saint-Jean-de-Valérisclle (Gard), dans les Cévennes et morte le 14 février 2002 à Paris 6e, est une résistante française puis militante des droits de l’homme et de la lutte contre la pauvreté.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, nièce du Général de Gaulle, entre dans la Résistance dès septembre 1940 à l’âge de 19 ans et demi. Pas encore intégrée à un cercle professionnel, elle agit d’abord individuellement à Rennes où elle étudie l’histoire. Elle poursuit ensuite auprès du groupe du Musée de l’Homme et rejoint Paris en octobre 1941 pour continuer une licence en histoire. Malgré la perquisition des polices française et allemande à son domicile parisien, Geneviève poursuit de plus en plus ses activités dans la Résistance.

Elle entre en clandestinité et rejoint au printemps 1943 le mouvement Défense de la France qui regroupe des jeunes gens et des fonctionnaires autour d’un noyau constitué d’un petit groupe d’étudiants de la Sorbonne. Elle est arrêtée à la suite d’une trahison dans une souricière tendue aux membres du mouvement par la Gestapo française, le 20 juillet 1943. Emprisonnée à Fresnes, elle est déportée le 30 janvier 1944 au camp de concentration de Ravensbrück où elle se lie d’amitié avec la résistante et ethnologue Germaine Tillion. Geneviève de Gaulle ne sortira du camp qu’à sa libération par l’Armée rouge en avril 1945.

Traitée comme monnaie d’échange par Heinrich Himmler, elle est tenue au secret dans un camp au sud de l’Allemagne jusqu’en avril 1945, avant d’être transférée à Genève où son père travaillait comme consul.

Elle a tiré de cette expérience *La Traversée de la nuit*, écrit cinquante ans après sa libération, publié le 1^{er} janvier 1998, et qui évoque sa vie à Ravensbrück, l’entraide entre les détenues et les circonstances de sa sortie du camp, ainsi que des articles, notamment sur la condition des enfants au camp de Ravensbrück.

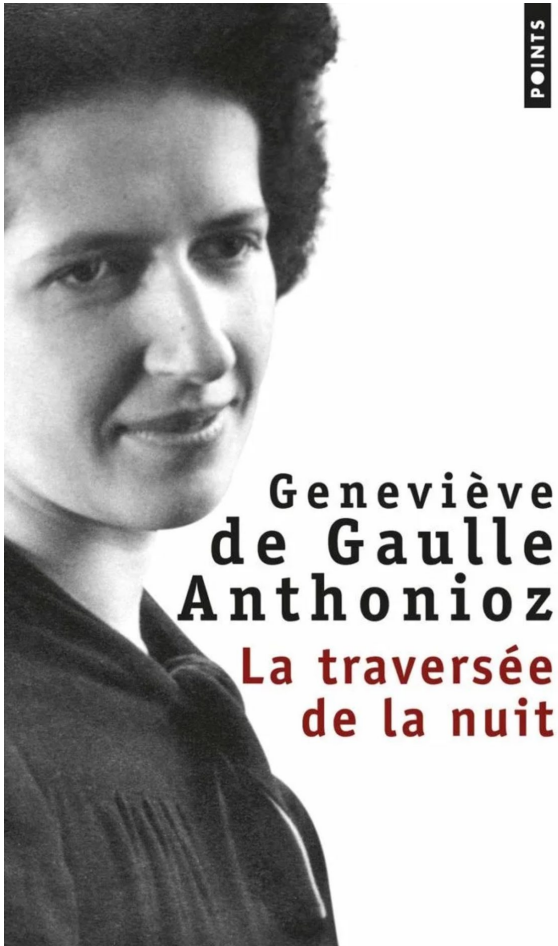
Après la guerre, Geneviève de Gaulle-Anthonioz poursuit son engagement auprès d’associations comme *l’Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance* (ADIR). Elle se lance ensuite dans un combat contre la grande pauvreté, et fera adopter une loi en ce sens en 1998. De 1964 à 1988, elle est présidente du mouvement ATD-Quart Monde.

Officier en 1974, elle est promue commandeur en 1980 puis élevée à la dignité de grand officier en 1993. Son action est à l’origine de la première loi sur la pauvreté en France, votée en 1998. En 1997, elle devient la première femme Grand’croix de la Légion d’honneur.

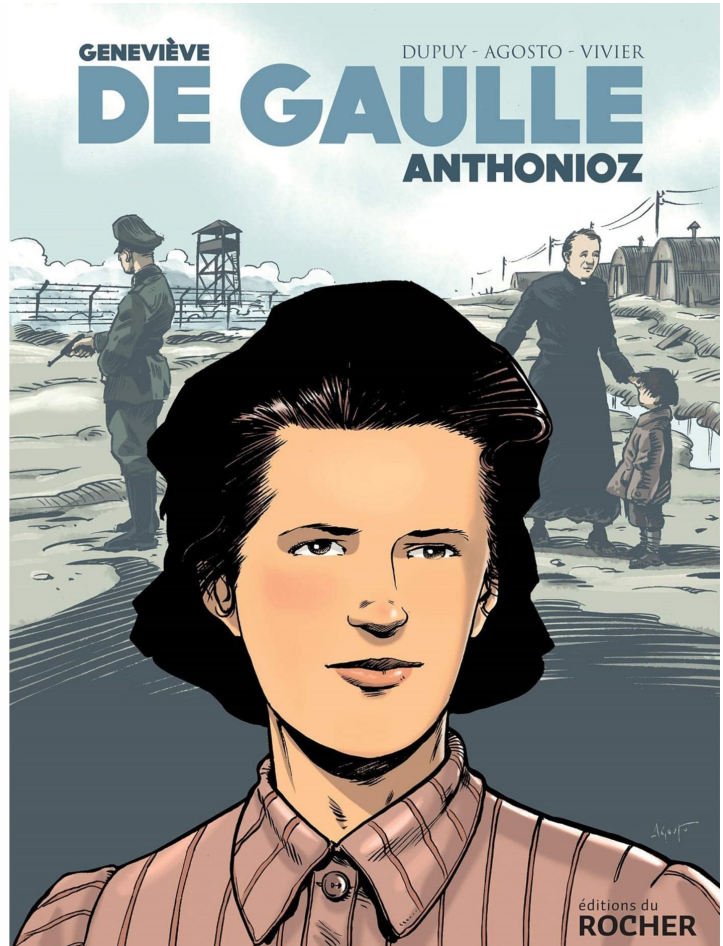
Treize ans après sa mort, elle fait son entrée au Panthéon, en mai 2015 avec un cercueil ne contenant cependant que de la terre issue de son cimetière, sa famille ayant refusé qu’elle soit séparée de son mari.

Elle entre au Panthéon aux côtés d’autres grandes figures de la Résistance comme Germaine Tillion, Pierre Brossolette et Jean Zay.

Le général de Gaulle lui a dédié le premier tome de ses *Mémoires de guerre* en ces termes : « À ma chère nièce Geneviève, qui fut, tout de suite, jusqu'au bout, au fond de l'épreuve, au bord de la mort, un soldat de la France libre, et dont l'exemple m'a servi ».



POINTS



*« Pendant neuf mois, j'ai lutté pour ne pas céder au désespoir, garder le respect des autres et de moi-même. Non, Dieu n'était pas absent, il éclairait le beau visage d'Émilie Tillion ; la vieille Maria, mère Élisabeth rayonnaient de sa lumière. Nous allions le prier en cachette, derrière une baraque, avec une religieuse orthodoxe russe [...], mère Marie, que l'épreuve portait à la plus haute contemplation. Il fallait que dans ma cellule j'essaie pauvrement d'être dans leur sillage. Mais à aucun prix je ne voulais me séparer dans ma prière des plus misérables, celles qui volaient le pain, nous battaient pour la distribution de soupe. [...] Je devais partager leur humiliation, comme la fraternité et le pain. » — Geneviève de Gaulle Anthonioz, *La Traversée de la nuit*, Le Seuil, 1998, p. 18-19.*

- **Grand-croix de la Légion d'honneur** (en 1997, première Française élevée à cette distinction)
- **Croix de guerre 1939-1945**
- **Médaille de la Résistance française avec rosette (décret du 31 mars 1947)**